

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

**Groupe Scolaire Jacquard  
Ecole élémentaire publique Jacquard  
Brest (29)**

### **Rapport Technique (RT) de Phase 2**

Janvier 2011 – N° 0290809X\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Gaylord GUINTRANGE	Ingénieur de projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

L'école élémentaire publique Jacquard (référéncée 0290809X) est située rue Jacquard, au centre de Brest, et fait partie du groupe scolaire Jacquard qui comprend également une école maternelle (référéncée 0290481R) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

Cet établissement est visée par l'étape 3 (diagnostic) de la démarche nationale « Etablissements sensibles » du fait de sa contiguïté avec un site inventorié dans la base BASIAS (LHERMITTE, BRE2903344). Ce site BASIAS correspond à ancienne usine de traitement thermique de lichen (Société LHERMITTE). L'activité date de 1969 et s'est terminée en 1984, des émissions de fumées ont été constatées sur des photos aériennes de 1960. Aujourd'hui, la parcelle est occupée par un supermarché ainsi qu'une station-service.

Cette école accueille 127 enfants de 6 à 11 ans en 2010. Le site de l'école élémentaire présente une surface d'environ 5 500 m<sup>2</sup> et comprend un bâtiment unique sur vide sanitaire, une cour de récréation et un terrain de sport goudronnés.

L'étude historique et documentaire réalisée au cours de la phase 1 de la démarche ETS a permis de confirmer la présence d'activités potentiellement polluantes aux alentours de l'ETS (usine de traitement de lichen, LHERMITTE – BRE2903344).

Au vu des résultats de la phase 1, il a été recommandé la réalisation d'investigations sur l'école élémentaire afin de caractériser la qualité de l'air précédent le milieu d'exposition des cibles. Au vu du contexte du site, les points de prélèvement retenus sont les suivants :

- l'**air du vide sanitaire**, sous le bâtiment,
- **les gaz du sol**, à l'extérieur entre le bâtiment de l'école et le site BASIAS, afin de s'affranchir des éventuelles interférences liées aux matériaux présents dans le vide sanitaire.

Les investigations menées permettent de conclure que la qualité des gaz du sol et de l'air des vides sanitaires n'est pas susceptible d'influer sur la qualité de l'air ambiant intérieur respiré sur l'ETS, les concentrations des composés traceurs sont

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2  
Ecole élémentaire Jacquard – Bretagne, Département du Finistère, Brest (29200)  
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0290809X\_RT2*

toutes inférieures aux limites de quantification du laboratoire et aux valeurs de gestion établies dans le cadre de la démarche « établissements sensibles ».

**Ainsi, nous proposons de classer cet ETS en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**